

# 2015 : Éducation pour tous

## La formation des maîtres en renfort

par *Thierry Karsenti, Ph.D.*  
Président du RIFEFF

En 1947, les nations du monde affirmaient dans la Déclaration universelle des droits de l'homme que « toute personne a droit à l'éducation ». En faisant de l'éducation un droit universel, on souhaitait ainsi éradiquer la pauvreté sur terre et faire valoir les droits de tous les individus, hommes ou femmes, filles ou garçons, de toutes les régions du monde.

Les derniers rapports de l'UNESCO montrent, quelque soixante années après cette affirmation collective, et malgré les nombreux efforts fournis aux quatre coins du monde, que nous sommes toujours bien loin de ce vœu pieux. En fait, quelque 100 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'enseignement de base (primaire), et ce, sans compter le milliard d'adultes considérés analphabètes. C'est en partie cette réalité qui a amené, en 1990, les participants à la Conférence de Jomtien (Thaïlande) à adopter la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous.



C'est dix ans après la Conférence de Jomtien, et précisément lors du Forum mondial sur l'éducation, à Dakar (Sénégal), en avril 2000, que plus de 1 100 représentants de 164 pays se sont réunis et ont adopté les objectifs de l'Éducation pour tous<sup>1</sup> (EPT) afin de réaffirmer notamment l'importance d'offrir, d'ici 2015, à tous les enfants – garçons et filles – l'accès à un enseignement primaire gratuit, obligatoire et de bonne qualité. Cette même année, chefs d'État et autres dirigeants du monde ont de nouveau reconnu le rôle capital de l'éducation dans le monde puisqu'ils ont intégré deux des objectifs de l'EPT dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), soit :

Garantir d'ici à 2015 à tous les enfants, filles et garçons, partout dans le monde, qu'ils pourront suivre un cursus complet de scolarité primaire;

Éliminer la disparité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire avant 2005 de préférence, et à tous les niveaux de l'éducation en 2015 au plus tard.

<sup>1</sup> Les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) engagent les gouvernements à atteindre les objectifs suivants d'ici à 2015 :

- Développer les soins et l'éducation pour la petite enfance;
- Garantir à tous les enfants, en particulier aux filles, une éducation primaire complète de qualité, gratuite et obligatoire;
- Assurer aux jeunes gens et aux adultes un accès équitable à l'enseignement et à l'apprentissage des compétences de la vie quotidienne;
- Améliorer de 50 % les taux d'alphabétisation des adultes;
- Réaliser l'égalité des sexes dans l'éducation primaire et secondaire;
- Améliorer la qualité de l'éducation – notamment pour ce qui concerne la lecture et l'écriture, le calcul et les connaissances de base de la vie quotidienne.



Soixante années après la Déclaration universelle des droits de l'homme, dix-sept ans après la Conférence de Jomtien, près de sept ans après l'adoption des objectifs de l'EPT et des OMD, sommes-nous réellement en voie de donner le droit à l'éducation à tous les enfants? Ces déclarations, souvent à l'unisson, ont-elles réellement mobilisé les pays du monde? On le souhaite, mais rien n'est moins certain.

Car pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous, chaque enfant aura besoin d'un enseignant, voire d'un enseignant qualifié. Pour cela, le défi à relever actuellement et au cours des prochaines années est énorme. En effet, selon plusieurs indicateurs, les pays du monde entier devront recruter jusqu'à 30 millions d'enseignants d'ici à 2015 pour pouvoir assurer un enseignement primaire à l'ensemble des enfants<sup>2</sup>. Et il semble que l'Afrique soit de loin le continent le plus touché :

« L'Afrique traverse une pénurie d'enseignants qui atteint des proportions critiques. [...] Il faut investir des sommes importantes pour former les enseignants, les retenir dans la profession et leur offrir des possibilités de développement professionnel. » (Rapport de la Commission Afrique, 2005).

Plus précisément, ce sont les pays d'Afrique subsaharienne, membres de la Francophonie, qui sont susceptibles d'être les plus marqués. En effet, d'après un nouveau rapport de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2006) intitulé Les enseignants et la qualité de l'Éducation : Suivi des besoins mondiaux 2015, les salles de classe de l'Afrique subsaharienne devront accueillir de 1,6 à 3 millions d'enseignants supplémentaires d'ici à 2015. Le corps enseignant devra donc augmenter de 68 % durant cette période. Par exemple, d'ici à 2015<sup>3</sup>, dans certains des pays les plus pauvres de la Francophonie, le nombre d'enseignants devra presque quadrupler, passant de 16 000 à 61 000 au Tchad, ou de 20 000 à 80 000 au Niger. Il faut aussi savoir que dans plusieurs pays africains affectés par l'épidémie du VIH ou du SIDA, c'est plus d'un enseignant qui devra être formé pour chaque poste vacant.

Au-delà de ces chiffres, il faut aussi savoir que ce sont les pays les plus atteints par la pénurie qui disposent du personnel le moins qualifié. Par exemple, au Congo, 57 % des enseignants n'auraient pas atteint un niveau d'études secondaires du premier cycle (plusieurs sont en fait des parents volontaires)<sup>4</sup>.



<sup>2</sup> Source : UNESCO.

<sup>3</sup> Source : UNESCO.

<sup>4</sup> Évidemment, le problème est complexe. L'enseignant, dans plusieurs pays du monde, se retrouve en général sous-payé, voire parfois surexploité, ce qui n'a rien pour favoriser le recrutement.

Un enseignement de « bonne qualité » est-il conciliable avec l'atteinte des objectifs de l'EPT, avec la scolarisation de toutes et de tous? L'éducation communautaire est d'une importance capitale, et la participation d'enseignants non qualifiés permet certes aux pays de faire face à l'urgence de la pénurie d'enseignants, mais l'institutionnalisation de telles pratiques est aussi à craindre, en particulier pour la qualité de l'éducation, voire pour la possibilité qu'auront les élèves ainsi scolarisés de développer des compétences de base.

Ainsi, au-delà des chiffres critiques, inhérents à cette pénurie d'enseignants actuelle et future, il faut aussi se soucier de la qualité des enseignants. Car tous les experts le reconnaissent (voir Cochran-Smith et Zeichner, 2006), les enseignants (qualifiés) sont la clé de voûte de l'éducation de qualité. Il est donc indispensable que chaque enfant puisse avoir, en face de lui, un enseignant qualifié, et ce, afin d'augmenter ses chances d'acquérir une éducation de bonne qualité.

Que faire ? Il est difficile et injuste de répondre succinctement à cette question, car le problème est complexe, mais il est cependant certain que tous les établissements de formation des maîtres de la Francophonie doivent, dès aujourd'hui, envisager des solutions pour faire face à cet immense défi auquel plusieurs sont déjà confrontés. La formation des maîtres se doit, très rapidement, de venir en renfort afin d'accroître les chances de tous les pays d'atteindre les objectifs de l'EPT.



Il faut aussi réfléchir sérieusement sur la question, et c'est notamment ce qu'entend faire le Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF). En effet, « la formation des enseignants et l'atteinte des objectifs de l'EPT » sera une des thématiques abordées lors du prochain colloque international du RIFEFF qui aura lieu en novembre 2007. De plus, le RIFEFF mettra en place sur son site Web, au cours des prochaines semaines, un forum de discussion permettant justement à ses membres et aux autres acteurs de l'éducation de la Francophonie d'échanger sur le rôle de la formation des maîtres dans l'atteinte des objectifs de l'EPT.

Si les 164 pays souhaitent réellement atteindre les objectifs fixés pour 2015, il faudra nécessairement trouver des moyens d'accroître à la fois les effectifs et les compétences des enseignants. Sans enseignants compétents et intéressés par leur profession, les objectifs de l'Éducation pour tous resteront – pour tous – un vœu pieux. En formant les futurs maîtres, enseignants et autres spécialistes de l'éducation, les établissements de formation de formateurs apporteront un concours vital susceptible de contrer cette pénurie d'enseignants.

Et pour former autant d'enseignants, en si peu de temps, il faudra nécessairement faire appel à des façons innovantes de former les maîtres. Ces stratégies s'appuieront possiblement sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elles pourront aussi s'appuyer sur les nombreuses ressources déjà mises en place par l'Agence universitaire de la Francophonie, comme les campus numériques francophones.

Pour le RIFEFF, le défi n'est pas important : il est colossal. Et c'est le devoir des établissements de formation de formateurs de trouver des pistes de solution pour former des enseignants compétents tout en faisant face à cette pénurie qualitative et quantitative. Le RIFEFF souhaite, au cours des prochaines années, jouer un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs de l'Éducation, pour tous ses membres, pour la Francophonie, pour que tous les enfants du monde puissent avoir un enseignant.

Car, comme le disait Julius Nyerere en 1966,

**« ce sont les enseignants, plus que tout autre groupe, qui déterminent les attitudes et modèlent les idées et les aspirations d'une nation ».**

